

## COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**Stéphanie Beucher et Claude Kergomard**

**Coefficient : 3**

**Durée de préparation : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions.**

**Types de sujets donnés : cartes et documents annexes**

**Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas scolaire**

Douze candidats admissibles ont choisi l'épreuve orale du commentaire de documents géographiques à ce concours. L'option reste attractive ; le jury s'en félicite d'autant plus que les candidats, en général bien préparés, lui donnent à entendre des exposés en général satisfaisants. La moyenne des notes s'est établie à 12,6 ; celles-ci se répartissent dans une fourchette de 8 à 17, avec cinq notes supérieures ou égales à 14, et une seule note en dessous de 10. A la grande satisfaction du jury, huit des candidats ayant choisi l'option ont été reçus, dont trois parmi les dix premiers du concours. Un tel résultat devrait susciter l'intérêt pour cette option pour des candidats bien préparés.

Les conditions de l'épreuve n'ont pas varié : l'épreuve orale a porté comme les années précédentes sur des cartes à grande échelle (25 000<sup>e</sup>) du territoire métropolitain, complétées par un document annexe (croquis d'aménagement, article de journal, données de recensement) ; une candidate a tiré la carte touristique au 1/100000e de l'île de la Réunion. Rappelons que l'épreuve orale est complémentaire de l'épreuve écrite de géographie, toujours centrée sur faits géographiques analysés à l'échelle planétaire, et doit permettre de détecter des futurs géographes capables d'associer l'analyse de faits concrets à la réflexion conceptuelle sur les espaces à grande échelle, en lien avec les options d'aménagement et de développement durable.

Les candidats entendus cette année étaient bien préparés, et le jury note avec plaisir que ses conseils des années précédentes sont bien entendus ; les candidats maîtrisent de façon satisfaisante la lecture de la carte et le vocabulaire de base pour l'analyse de la topographie, du paysage rural ou du tissu urbain ; les rares insuffisances dans ce domaine expliquent les notes les plus basses. La plupart des candidats savent rattacher les faits observés sur la carte à des connaissances sur les dynamiques régionales ou les questions d'aménagement du territoire en France, sujets sur lesquels ils devront les années à venir conserver un "fonds" de connaissance suffisant, même si la géographie de la France cesse de figurer au programme de l'écrit..

Comme chaque année, les cartes sélectionnées sont pour assez riches d'informations pour nourrir dans tous les cas un exposé de 20 mn. Une certaine inégalité entre les différentes cartes est cependant inévitable ; pour des raisons techniques, le jury a dû renoncer à son projet d'interroger "en ligne" plusieurs candidats sur la même carte. Les candidats ne doivent pas se persuader que telle ou telle carte est plus difficile ou plus riche que telle autre; sur certaines, ils doivent donc présenter une analyse exhaustive des faits naturels ou humains représentés, sur d'autres ne pas hésiter à renoncer à l'exhaustivité et à proposer l'analyse problématisée d'un thème essentiel ; dans ce dernier cas, les documents associés à la carte les aident à orienter leur exposé. Le sujet reste cependant centré sur la carte elle-même ; le temps consacré à l'analyse du ou des documents annexes ne doit pas trop empiéter sur l'analyse de la carte.

Les candidats entendus par le jury font en quasi-totalité preuve d'une bonne maîtrise de l'exposé oral, de sa construction et de son « minutage ». Les candidats savent construire leurs présentations selon des plans ordonnés, mais le choix de tel ou tel plan devrait être justifié en introduction. Sans doute un effet d'une bonne préparation, le jury a constaté cette année que les candidats ont compris, au-delà des caractères individuels, l'intérêt de s'exprimer de façon vivante et convaincue, de s'adresser directement au jury, de faire preuve donc de qualités pédagogiques ; le jury continuera à en faire un élément d'appréciation discriminant.

Rappelons enfin que les questions du jury ne sont jamais destinées à mettre un candidat en difficulté, mais à lui permettre de réparer certaines lacunes ou insuffisances de son exposé, tout en évaluant sa culture, et pas seulement sa culture strictement géographique.

**Liste des cartes proposées** cartes IGN au 1/25 000 sauf mention) :

Amboise (1922E), Amiens (2308O), Avignon (3041OT), Banyuls/Col du Perthus (2549OT), Bassin d'Arcachon (1337ET), Bayonne-Anglet-Biarritz (1344OT), Bussang/La Bresse/Ballon d'Alsace/PNR des Ballons des Vosges (3619OT), Epernay (2713ET), La Réunion (carte touristique au 1/100 000), Marne-la-Vallée (2414ET), Nice/Menton/Côte d'Azur (3742OT), Saint-Malo/Dinard/Dinan/estuaire de la Rance (1116ET).